





Lycée Professionnel Vauvert Tél: 02 48 50 18 34 ce.0180823x@ac-orleans-tours.fr **5 RUE MARGUERITE AUDOUX** 18000 BOURGES

Modalités d'inscription Lycée Vauvert Année scolaire 2025-2026

• Votre enfant entre en Seconde Bac Pro ou en 1ère année de CAP :

Votre établissement d'origine vous a remis une notification d'affectation pour le lycée Vauvert. Vous pouvez procéder à une pré-inscription en ligne du 27 juin 2025 14h30 au 29 juin 2025 inclus. https://teleservices.ac-orleans-tours.fr (pour les identifiants aux télé-services voir avec l'établissement d'origine) puis vous devrez venir obligatoirement au lycée pour valider la télé-inscription.

Votre enfant change d'orientation et arrive en 1ère Bac pro

Alors vous avez reçu un courrier d'affectation vous demandant de valider l'inscription au lycée Vauvert

Les inscriptions auront lieu le lundi 30 juin 2025 de 08h30 à 18h00

L'élève devra être présent pour essayer sa tenue professionnelle le jour de l'inscription, merci de prévoir un moyen de règlement pour valider la commande.

Documents à fournir

- Notification d'affectation donnée par votre établissement
- 2 Photos d'identité récentes en couleur et en format standard (+ 1 pour les internes)
- 2 Copies recto-verso de la pièce d'identité de l'élève (CI passeport titre de séjour)
- Copie du livret de famille (parents + enfants)
- Copie du jugement de divorce ou tout document officiel confiant la garde de l'élève (si concerné)
- Copie de l'attestation de recensement (pour les élèves français âgés de + de 16 ans)
- Copie du carnet de santé (pages vaccinations) bien inscrire le nom de l'élève sur la copie. L'inscription ne sera pas validée sans cette pièce justificative.
- Relevé d'identité bancaire du représentant légal (celui qui paie les frais scolaires)
- Relevé d'identité bancaire de l'élève (pour le paiement de la gratification)
- Attestation d'assurance scolaire 2025-2026 (si déjà en votre possession)
- Un moyen de paiement pour le règlement de la tenue professionnelle (chèque ou espèces)

Documents à remplir :

- Fiche renseignements vie scolaire
- 2 autorisations de droit à l'image (collective et individuelle)
- Fiche d'urgence pour l'infirmière du lycée + questionnaire médical pour les filières industrielles (maintenance des véhicules ou carrossiers peintre).
- Demande d'inscription à l'internat (pour ceux qui sont concernés)
- Document prélèvement automatique (pour les internes uniquement)
- Bulletin d'adhésion à la Maison des lycéens (MDL)